

**MÉMOIRE
SUR LE PROJET DE
POLITIQUE DU PATRIMOINE
DE LA VILLE DE MONTRÉAL**

PRÉPARÉ PAR :

- **Atelier d'histoire d'Hochelaga-Maisonneuve**
- **Atelier d'histoire de la Longue Pointe**
- **Atelier d'histoire de la Pointe-aux-Trembles**
- **Les Amis de la culture de la Pointe**

Présentation

Au nom des organismes communautaires en matière d'histoire et de patrimoine, ici représentés, nous applaudissons à la volonté de la Ville de se doter d'une politique sur le patrimoine montréalais.

Nous reconnaissons que ce projet présente une série d'objectifs regroupés en trois axes soit :

La mise en place d'un système d'organisation de l'action en patrimoine,

L'action de la Ville comme propriétaire et

L'action de la Ville comme gestionnaire.

Nous comprenons fort bien ici le désir de la Ville de se positionner dans ce champ où beaucoup d'intervenants se réclament de cette expertise en matière de patrimoine.

Cet exercice nous obligera aussi à clarifier la nature de notre expertise et de notre intervention.

Qui sommes-nous?

Bien que chacun des organismes signataires ait son champ d'action propre, les ateliers d'histoire de l'Est de Montréal ont pour mission commune de conserver, de protéger et de mettre en valeur le patrimoine de leurs quartiers respectifs. Ces organismes acquièrent des collections photographiques et des artefacts, selon le cas, et procèdent à de la recherche thématique sur les quartiers de l'Est de Montréal, la diffusent et la rendent accessibles aux citoyens, aux chercheurs, au milieu institutionnel et gouvernemental.

Notre engagement en matière d'histoire et de patrimoine depuis de nombreuses années nous a convaincu que notre patrimoine est intimement lié à des **émotions** reliées elles même à un objet, un lieu, un bâtiment, à une façon de faire et à une activité spécifique et à **l'enrichissement au plan collectif** que procure un patrimoine riche et diversifié sur un territoire. Or, qui d'autres que nous sommes en mesure d'enregistrer ces sentiments d'appartenance, puisque nous faisons partie de cette communauté et de ce territoire ancestral dont nous revendiquons sa connaissance, sa spécificité et ses attentes.

En conséquence toutes nos recommandations dans ce mémoire collectif de l'Est de Montréal s'orientent vers une reconnaissance de cette expertise par la Ville de Montréal (incluant ses arrondissements) et par les autres acteurs civils et gouvernementaux. Les organismes oeuvrant en patrimoine à Montréal sont des partenaires essentiels à la Ville de Montréal. Il ne fait pas de doute que leurs liens avec elle doivent être renforcés.

Définition du patrimoine

Nous constatons avec vous que la définition du patrimoine englobe une très grande variété d'éléments matériels et immatériels. Nous craignons qu'à embrasser trop large, on risque de faire trop peu et de diluer notre intervention; d'ailleurs, par le passé, le patrimoine se limitait au bâti et malgré cette vision "rétrécie" de notre patrimoine, chaque démarche de mise en valeur de ce patrimoine bâti était le résultat de luttes de toutes sortes, comme si les autorités cédaient à la pression !

En conséquence, nous recommandons :

Que la Ville établissent avec nous les éléments du patrimoine " élargie" dans chaque arrondissement qui devrait être identifié au niveau des territoires appartenant aux anciennes communautés municipales.

Qu'elle favorise un mécanisme de consultation qui permettrait d'impliquer les citoyens et les organismes patrimoniaux dans la citation et la sauvegarde des bâtiments et des biens patrimoniaux des arrondissements..

Nous avons été étonné d'apprendre au point 5.3.8 *des territoires à haute valeur patrimoniale, (dans le résumé du Projet de politique)* que c'est le centre-ville qui a été retenu à ce titre alors que l'Est, en particulier, semble inexistant. Nous considérons que la plupart des arrondissements de la Ville ont aussi un " territoire à haute valeur patrimoniale".

En conséquence nous recommandons que la Ville refasse ses devoirs avec les autres arrondissements de façon qu'elle reconnaisse les autres hauts lieux du patrimoine et qu'elle en fasse profiter aux Montréalais.

Le système d'organisation de l'action communautaire (p.42)

Dans le *Résumé du Projet de politique, à 5.1 au 3e alinéa* on identifie les organismes à titre de partenaires de la Ville, **mais on oublie notre milieu associatif en histoire et patrimoine.**

Les arrondissements ont une responsabilité de gestion locale et immédiate des besoins des citoyens touchant notamment l'urbanisme, la culture, le loisir, le développement social et communautaire, les parcs, la voirie et l'habitation.

Nous sommes particulièrement attentifs au fait que la Ville entend former le personnel municipal appelé à renseigner et à informer le public, à sensibiliser les décideurs municipaux au patrimoine, créer des mécanismes de formation continue pour l'ensemble du personnel intervenant sur le patrimoine de propriété municipale.

Afin d'éclairer les intervenants dans leur prise de décision et de rapprocher les organismes avec les preneurs de décision :

Nous recommandons aux gestionnaires d'arrondissement de faire appel à l'expertise unique des ateliers d'histoire pour la formation de leur personnel.

La Ville propose des actions précises à ses partenaires: au milieu associatif elle souhaite poursuivre et élargir les collaborations avec ce milieu , créer et consolider de nouveaux partenariats en appuyant ceux qui existent dans leurs initiatives en matière de conservation, de gestion, d'éducation, de diffusion et d'animation.

Quelles formes prend ce partenariat? Renforcer le soutien au milieu associatif, notamment par le maintien et l'augmentation des enveloppes budgétaires et des programmes de subventions ainsi que le développement de partenariats financiers avec les autres paliers de gouvernement.

À cet égard, nous recommandons de nous informer des augmentations de l'enveloppe budgétaire des programmes de subvention et de la forme que prendrait le partenariat avec les autres paliers de gouvernement.

Le projet de politique propose de soutenir le Réseau patrimoine dans son développement (section L'élargissement du système d'organisation de l'action en patrimoine/Au milieu associatif). À cet égard, nous recommandons de :
(pp.46-47)

Soutenir au fonctionnement les principaux organismes montréalais en patrimoine. Parmi ceux-ci notons l'Atelier d'histoire d'Hochelaga-Maisonneuve, l'Atelier d'histoire de la Longue-Pointe, l'Atelier d'histoire de la Pointe-aux-Trembles, Héritage-Montréal, l'Autre-Montréal, les Amis de la Montagne, la Société d'histoire de Saint-Henri et l'Écomusée du Fier monde ;

Reconduire le programme d'aide financière aux organismes en patrimoine (PAOP) permettant de soutenir les projets des organismes montréalais oeuvrant dans le domaine de la diffusion et de la conservation du patrimoine ;

Décentraliser les investissements et les efforts de conservation, de mise en valeur et de diffusion du patrimoine montréalais à l'échelle des quartiers et des arrondissements grâce à l'entente cadre culturelle signée entre la Ville de Montréal et le Ministère de la Culture et des Communications;

Soutenir au niveau technique et financier les organismes montréalais en patrimoine afin de professionnaliser davantage la pratique patrimoniale à Montréal.

À ce sujet nous recommandons que ce futur réseau se tisse d'abord des liens au niveau de chaque arrondissement pour ensuite s'intégrer au Réseau patrimonial montréalais. La Ville devrait alors soutenir et faciliter ce processus.

p. 48 Section L'élargissement du système d'organisation de l'action en patrimoine /Aux Musées et aux lieux de diffusion

Nous recommandons de :

Favoriser une concertation au sein même du réseau des musées relevant de la Ville de Montréal et faciliter les échanges entre ces institutions muséales ;

Soutenir le musée du Château Dufresne à titre de propriété municipale et l'intégrer de plain-pied au réseau muséal montréalais.

P. 48 La Ville souhaite encourager le milieu des affaires à investir dans le patrimoine par des initiatives de mécénat, de parrainage et de partenariat, notamment pour les collections et la mise en valeur de lieux patrimoniaux.

Nous recommandons que :

La Ville Centre et/ou ses arrondissements soutiennent et appuient les demandes de partenariat en organisant entre autres des activités spécifiques en vue de faire connaître au secteur privé les activités et les projets émanant des organismes en patrimoine en vue de favoriser des maillages.

On ne doit pas sous-estimer l'importante contribution des organismes en patrimoine dans la revitalisation des quartiers de Montréal et dans le développement du tourisme culturel. (Donnez des exemples des différents ateliers d'histoire. Verbal seulement le 31 janvier) Les organismes en patrimoine ont souvent initié des projets qui ont eu d'importantes retombées socio-économiques dans nos communautés : à titre d'exemple citons la restaurations des Grandes orgues de l'église Saint-Nom-de-Jésus qui a donné naissance au Festival Orgue et couleurs, le recyclage culturel de trois bains publics de Montréal, la mise en valeur du patrimoine fluvial avec la Promenade Bellerive, des parcours historiques des secteurs Pointe-aux-Trembles, Longue-Pointe et Hochelaga-Maisonneuve. Plusieurs ateliers d'histoire ont bénéficié pendant quelques années d'agents du Réseau Villes et villages d'art et de patrimoine, structurant ainsi pour l'est de Montréal le tourisme culturel.

Nous recommandons de confier ou d'associer étroitement aux organismes en patrimoine le tourisme culturel et le développement patrimonial des arrondissements.

La Ville propriétaire exemplaire (p.49)

Créer dans le budget municipal un fond dédié à la conservation et à la mise en valeur des biens municipaux d'intérêt patrimonial.

Mettre à jour et perfectionner l'inventaire des propriétés municipales en y incluant les bâtiments du patrimoine moderne et les sites archéologiques connus qui présentent un potentiel.

Inventorier le patrimoine paysager incluant les arbres et les ensembles remarquables.

Inventorier les ouvrages de génie municipal d'intérêt patrimonial et les documenter.

Compléter les inventaires et la documentation sur le patrimoine artistique.

Nous recommandons de mettre à notre disposition la liste des biens municipaux et ces inventaires. À cet effet, il y aurait lieu d'ajouter à cette liste d'objectifs, le contenu des archives de la Ville.

Nous recommandons également que le fonds dédié à la conservation et à la mise en valeur du patrimoine soit décentralisé dans chaque arrondissement.

Mettre en place des mécanismes permettant de faire connaître le patrimoine municipal.

Nous recommandons que la Ville facilite l'accès à ses équipements et à la diffusion à nos organismes de ce patrimoine.

(p.50). La consultation de la population sur les projets de cessions d'immeubles, en ce qui a trait aux changements d'occupation.

Nous recommandons, afin d'éviter d'émettre des autorisations de modification majeure ou de démolition sans que la population n'ait eu le temps de se prononcer, que la Ville s'assure du statut de tous ces bâtiments en vérifiant ou faisant évaluer au préalable leur potentiel patrimonial.

Nous recommandons que la Ville initie ou soutienne l'installation de panneaux informatifs et d'interprétation mettant en valeur ses immeubles patrimoniaux, ses ouvrages d'art et de génies municipaux, voire même ses ouvrages de génie sur le territoire municipal.

Ressources archéologiques

Nous recommandons que l'inventaire des sites archéologiques potentiels soit communiqué à nos organismes pour tous les arrondissements.

La Ville gestionnaire exemplaire (p.56)

Pour accroître la connaissance du patrimoine de Montréal

Nous recommandons l'élaboration d'un plan de communication avec les organismes du milieu pour l'ensemble de notre population, mais aussi pour une clientèle spécifique comme les propriétaires de bâtiments résidentiels à caractère patrimonial où la Ville précisera la nature du soutien financier qu'elle offrira.

Patrimoine religieux

Nous recommandons de :

Procéder le plus rapidement possible à l'inventaire et à la classification des temples et des bâtiments religieux (églises, couvents, presbytères, etc.) de la ville en fonction de leur valeur patrimoniale afin de conserver les éléments les plus significatifs, à l'instar de la démarche qui a été entreprise pour la Ville de Québec et qui s'est avérée un franc succès.

La conservation d'une mémoire du passé industriel de Montréal (p.62)

Nos arrondissements de l'Est de Montréal ont vu naître et disparaître à jamais des usines qui ont marqué profondément notre territoire et notre histoire locale et nationale.

Ce territoire est manifestement négligé en terme de protection et de mise en valeur de son patrimoine en général et industriel en particulier.

De plus ce territoire a été très lourdement affecté par des travaux d'infrastructures des années '60 et par le développement envahissant du port de Montréal.

Nous recommandons qu'un de nos arrondissements soit utilisé comme projet-pilote en matière de conservation et de mise en valeur du patrimoine industriel.

La commémoration (p.65)

Dans la foulée de ce qui vient d'être décrit, nous recommandons la mise en place de projets commémoratifs soulignant par exemple l'existence des anciens noyaux villageois dont celui de la Longue-Pointe (1724), disparu pour faire place au pont-tunnel Louis-Hippolyte-Lafontaine.

Patrimoine immatériel (p.66-69).

Le patrimoine immatériel n'existe pas comme un site, ni comme un élément tridimensionnel classé comme tel. Toutefois, il est documenté par des archives, des photographies, des témoignages divers. Le patrimoine immatériel existe dans la mémoire collective mais il ne se traduit pas toujours par de grandes manifestations publiques mais plus localement. Nos différents organismes en matière d'histoire et de patrimoine illustrent de manière convaincante la réalité de ce patrimoine.

Nous recommandons de reconnaître l'importance des différents "porteurs" oeuvrant en patrimoine immatériel par un soutien financier et matériel en y facilitant ainsi sa protection et sa diffusion.

À cet égard, nous recommandons que le Château Dufresne, par exemple, soit adapté pour la conservation des collections, la recherche et la formation.

La disparition des organismes moteurs de recherche et de diffusion par manque de ressource et de soutien de la part des décideurs, constituerait un manque à gagner dans l'offre de la politique sur le patrimoine. Nous constatons, tout comme notre patrimoine, la fragilité et la précarité de nos organismes communautaires en matière d'histoire et de patrimoine.

Nous recommandons qu'un financement assurant le fonctionnement administratif, le traitement et la conservation des diverses collections, l'accès à un ou des locaux adaptés à ce type d'activité et, il faut le dire, de service à la population, doit être une forme de soutien significatif de la Ville.

Conclusion

Nous avons, par le présent mémoire, proposé une série de recommandations qui reflètent nos préoccupations et notre vision du développement, de la concertation et de la conservation du patrimoine, en y intégrant notre "couleur locale" d'organismes engagés dans une foule d'activités liées à notre histoire et à notre patrimoine dont la définition s'est maintenant élargie.

En clair, nous proposons à la Ville de Montréal d'associer étroitement les organismes en patrimoine à la mise en valeur et à la conservation du patrimoine montréalais.

Trois axes essentiels se dégagent de notre vision :

1. la nécessaire décentralisation des actions en patrimoine et la reconnaissance de tous les hauts lieux du patrimoine de la Ville
2. la professionnalisation accrue des organismes en patrimoine
3. le soutien au fonctionnement et aux projets de ces organismes, partenaires privilégiés de la Ville et des arrondissements dans la mise en valeur et la préservation du patrimoine montréalais.

